



## Frontière controversée

Si, avec l'Union européenne, les frontières disparaissent, à La Flamengrie, elles restent toujours présentes. En effet, dans ce village, des bornes datant de 1781 délimitent la frontière établie entre les Français et les Autrichiens lors du Traité d'Utrecht de 1714 modifiée après contestation. Elles sont empreintes d'un côté des trois fleurs de lys et de l'autre de l'aigle bicéphale.

La commune est également traversée par l'une des voies romaines qui reliait Bavay à Tournai. Sous la



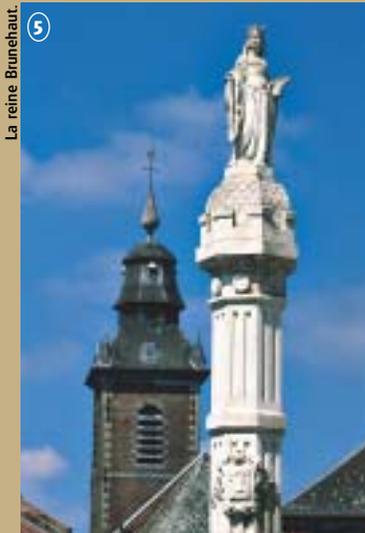
Marianne de la Flamengrie.

Brunehaut périt attachée à la queue d'un cheval lancé au galop. Certains historiens supposent que l'homme du Moyen Age, impressionné par ces chaussées rectilignes, y aurait vu l'œuvre du Diable ou l'œuvre de Brunehaut. Certains y voient une postérité reconnaissante envers cette reine qui aurait fait restaurée la chaussée suite aux invasions barbares ; d'autres, parce qu'elle fut le lieu de martyr de l'infortunée souveraine.



Borne frontière.

domination romaine, Bavay était une plaque tournante du commerce international et voyait, converger vers elle, sept routes venant d'Allemagne, des Pays-Bas, du sud de la France... , appelées depuis le XV<sup>e</sup> siècle Chaussée Brunehaut. Brunehaut est née vers 533. Fille du roi des Wisigoths, elle épouse vers 566, Sigebert I<sup>er</sup>, roi d'Austrasie. Après le meurtre de son mari en 575, elle gouverne au nom de son fils Childebert II. En 592, elle et son fils ont rassemblé presque tout le royaume franc. Après la mort de Childebert II en 595, Brunehaut devient régente au nom de ses petits-fils. Victime de l'opposition de certains nobles,



La reine Brunehaut.

# à PIED dans le NORD

## Avesnois



Bavais, Pays Quercitain, forêt de Mormal, 2000 ans d'histoire à contempler

Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bavay** : Musée et site archéologique départemental, visite de l'hypocauste sous l'Office (03.27.63.13.95), musée du 11 septembre 1709 (03.27.39.81.65).

**Bavaisis** : Sentiers d'interprétation, 2000 ans d'histoire (03.27.39.81.65).

**Bellignies** : Musée du Marbre (03.27.66.89.90).

**Le Quesnoy** : Fortifications en Avesnois, A la recherche des sites religieux remarquables / circuit auto-moto, Bivouac des armées révolutionnaires (03.27.20.54.70).

**Villers-Pol** : L'Avesnois, ciel de sensation / Nord paramoteur (06.09.28.52.55).

**Forêt de Mormal** : Circuits guidés en forêt de Mormal (Office National des Forêts : 03.20.74.66.10), golf de Mormal (03.27.63.07.00).

**Parc Naturel Régional de l'Avesnois** : Sorties « découverte nature » toute l'année (03.27.77.51.60).

### Manifestations annuelles

**Bavay** : Fête gallo-romaine en juillet les années paires (03.27.39.81.65).

**Eth** : Fête des Jeux à l'ancienne en juillet (03.27.35.90.72).

**Gussignies** : Fête de la Nature en septembre (03.27.53.04.04).

**La Flamengrie** : Ducasse d'el Tarte au Chuc en juillet (03.27.39.81.65).

**Le Quesnoy** : Fête de l'attelage – Fête du lait en septembre (03.27.77.51.60).

**Mecquignies** : Fête médiévale en juillet les années impaires (03.27.39.81.65).

**Villers-Pol** : Fête de l'eau en août (03.27.49.06.37).

**Wargnies-le-petit** : Fête de la pomme en septembre (03.27.49.83.44).

**Avesnois** : « Chouette Nuit » en mars, « Kiosques en fête » en juin (03.27.77.51.60) ; portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07).

### « Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20)

### Renseignements

**Office de Tourisme du Bavaisis** : 03.27.39.81.65

**Office de Tourisme de Le Quesnoy** : 03.27.20.54.70

**Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois** : 03.27.61.48.48

**Parc Naturel Régional de l'Avesnois** : 03.27.77.51.60

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



# à PIED dans le NORD

## Avesnois



## N° 9

# Circuit des Bornes Frontières

La Flamengrie, Honnelles (Belgique)  
(7,5 km - 2 h 30)

Bavais, Pays Quercitain, forêt de Mormal, 2000 ans d'histoire à contempler



Chaussée Brunehaut.



**Randonnée Pédestre circuit des Bornes Frontières** : 7,5 km

**Durée** : 2 h 30

**Départ** : La Flamengrie : église Saint-Gilles

**Balisage** : jaune

**Carte IGN** : 2706 OT



Rougegeorge.

### L'avis du randonneur :

*Circuit familial à la découverte de La Flamengrie, commune enclavée en territoire belge. Prudence le long de la Chaussée Brunebaut et de la RD 154. Meilleure saison d'avril à septembre.*



# Circuit des Bornes Frontières

(7,5 km - 2 h 30)

Départ : La Flamengrie : église Saint-Gilles.

Outre ses célèbres bornes frontières, La Flamengrie possède une Marianne. Cette statue dorée, élevée sur la place du village, fut offerte par l'Etat à la commune, en remerciement pour son civisme. Quand eut lieu le referendum du Général Boulanger, en 1888, La Flamengrie vota, en effet à l'unanimité pour le maintien de la République. Depuis lors, les habitants de la commune s'appellent les « Français » et non plus les « Flaminds ».

1 Empruntez la rue des Toubaqueux puis suivez à droite la rue Haute. Dans la rue Haute, un sentier sur la gauche – « sentier voit n'y goutte » - permet d'aller à la borne n° 46. Croisez en chemin encore d'autres bornes frontières. Ces bornes de pierre bleue, sculptées aux armes de la France (3 fleurs de lys) et de l'Autriche (aigle à deux têtes), ont été érigées le long de la frontière en 1781. Sur les 65 bornes frontières implantées à l'origine ne subsiste environ qu'une vingtaine d'entre elles. Vous aboutissez à la chaussée romaine.

2 Tournez à gauche jusqu'à la Perche Rompue puis empruntez à droite le chemin du Bosquet.

3 Suivez la RD 154 à droite sur 300 m puis engagez vous à gauche sur le chemin, frontalier, qui mène au « Saint Quentinnois ».

4 Empruntez à droite le Chemin Royal – qui tire son nom, dit-on, de la Douane Royale – à travers champs et bosquets. Vous voici en Belgique pour 4,5 km.

5 Longez à gauche la Chaussée Romaine Bavay – Tournai. Construite en 43 après J.C. sous l'Empereur Claude, cette route semble avoir conservé ici son tracé d'origine. A l'intersection suivante, bifurquez à droite et, après 500 m, à la fourche, obliquez de nouveau à droite jusqu'à la chapelle des Français.

6 Cette chapelle aurait été bâtie en mémoire de réfugiés français de la guerre de 1870. Continuez à droite.

7 Descendez à droite la rue Verte puis longez à gauche le ruisseau. Remontez ensuite à droite la rue des Toubaqueux et retrouvez l'église.

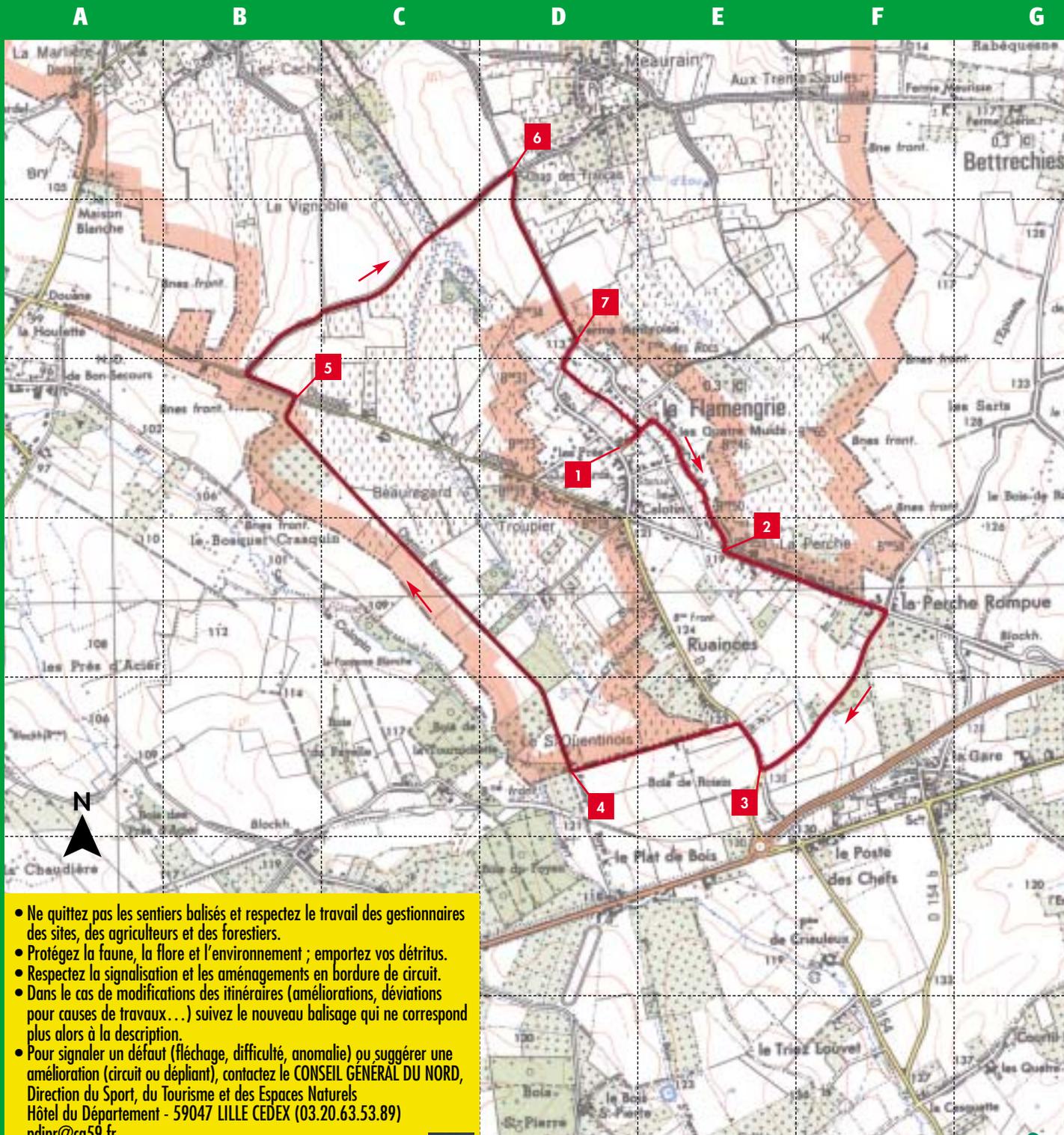
## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) [pdipr@cg59.fr](mailto:pdipr@cg59.fr)

Extrait de la carte IGN 2706 OT - Convention n° 7006/IGN - Copyright 2005.